

Premières tendances 3^e trimestre 2017

La conjoncture demeure favorable

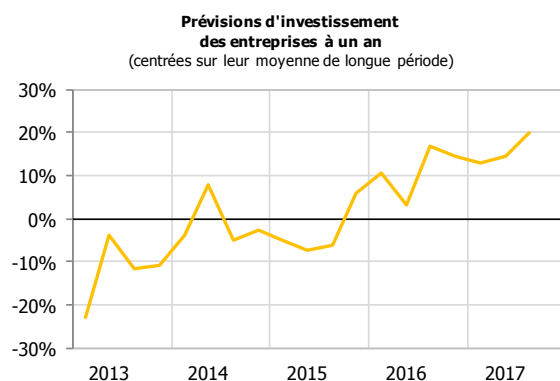
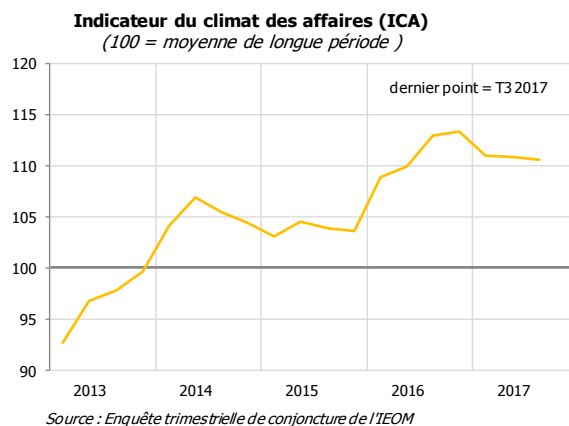
LE CLIMAT DES AFFAIRES

L'indicateur du climat des affaires (ICA), qui s'établit à 110,6, se stabilise au troisième trimestre 2017 et reste au-dessus de sa moyenne de longue période (+10,6 points).

La stabilisation des prix et de la situation de trésorerie des entreprises au troisième trimestre ont pesé sur l'ICA.

En revanche, l'optimisme des professionnels sur leur volume d'activité au troisième trimestre 2017 et pour les trois prochains mois ainsi que leurs perspectives de recrutements ont joué un rôle favorable.

Les prévisions d'investissement à un an des chefs d'entreprise, qui demeurent très dynamiques dans l'ensemble des secteurs, ont également contribué positivement à l'évolution de l'ICA.

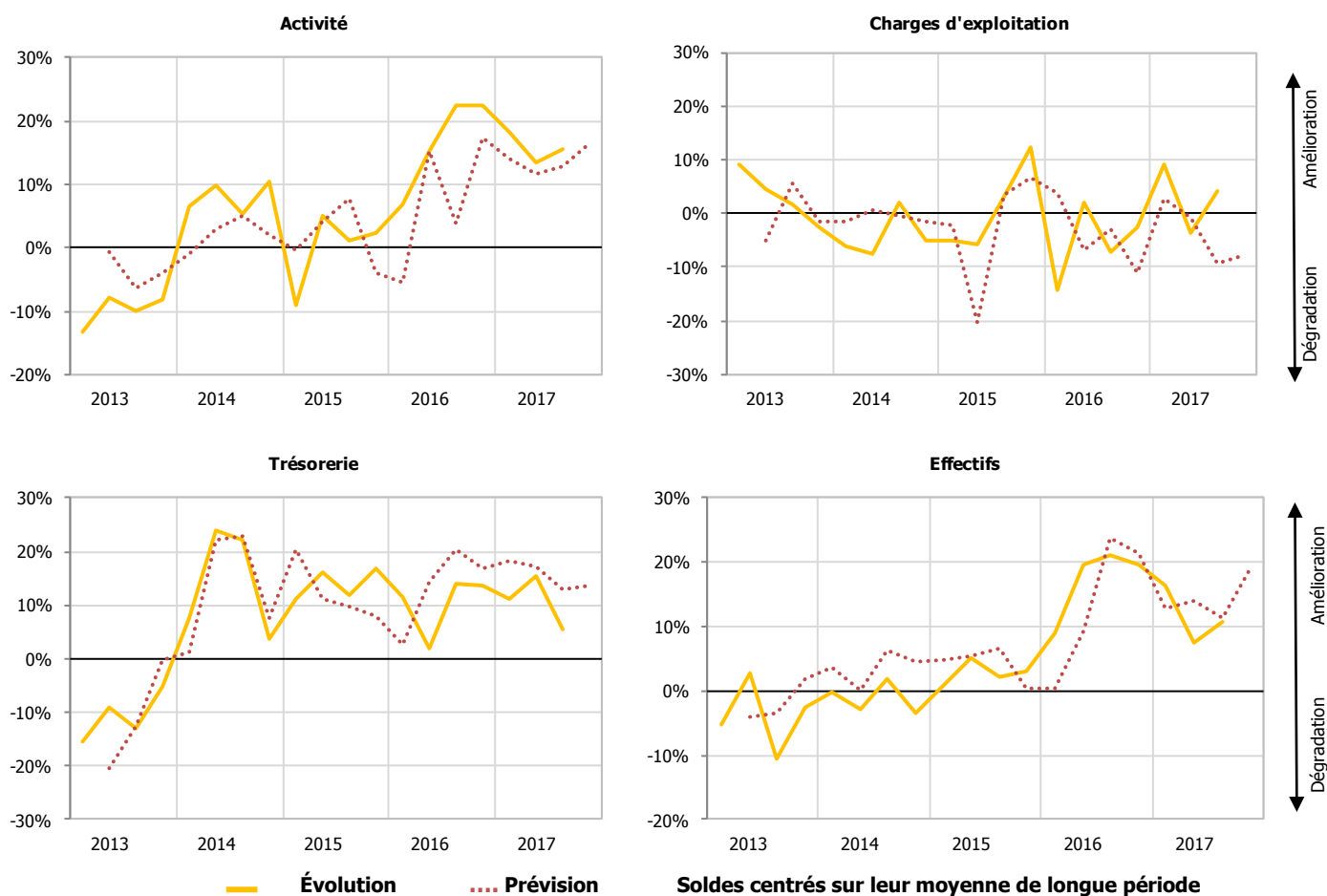


PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, la majorité des chefs d'entreprise fait état d'une meilleure orientation de l'activité au troisième trimestre 2017. La situation de trésorerie des sociétés est relativement stable, dans un contexte de prix de vente inchangés et d'amélioration des délais de paiement de leur clientèle.

Pour la fin de l'année 2017, les professionnels anticipent une hausse de leur courant d'affaires, qui devrait les amener à de nouvelles embauches. Ils prévoient également une amélioration de leur trésorerie, grâce à une réduction des délais de paiement de leur clientèle.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM – 3^e trimestre 2017 – Premiers résultats

Cette analyse, fondée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les *Tendances conjoncturelles* à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne de longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.ieom.fr sur le lien http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note_institut_ica_032010.pdf.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : C. PERIOU – Responsable de la rédaction : S. NATIER – Éditeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer : octobre 2017 – Dépôt légal : octobre 2017 – ISSN 1968-6277